

Liase fiscale et indicateurs de gestion : du calcul du résultat fiscal à l'analyse des principaux agrégats

Déterminer les retraitements à opérer sur le plan fiscal et analyser la structure financière d'une entreprise soumise à l'IS

PUBLIC

Comptables – Responsables comptables – Collaborateurs de la fonction comptable et financière participant à l'élaboration de situations comptables – Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable – Toute personne souhaitant acquérir les techniques et méthodes d'élaboration de la liasse fiscale et d'analyse des agrégats financiers

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances sur les principes fondamentaux d'établissement des comptes annuels ou avoir le niveau de la formation :

[Elaboration des comptes annuels : méthodologie et techniques de contrôle – Blended learning \(1097\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Nombreux cas pratiques

Liasse fiscale intégrale : tableaux fiscaux et comptables

Disposer des éléments clés pour interpréter les états financiers

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la

Code
1130

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
2 619 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les principes de détermination du résultat fiscal et la connexion entre fiscalité et comptabilité
- Etablir la liasse fiscale
- Elaborer les documents de gestion pour en analyser les principaux agrégats

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Appliquer les principes de détermination du résultat fiscal et la connexion entre fiscalité et comptabilité

Identifier les sources du droit fiscal

- Les différentes sources
- La loi de finances
- Atelier : identifier les sources à consulter pour obtenir une information actualisée

Mettre en œuvre les principes et les règles de détermination du résultat imposable

- Les types d'imposition sur les bénéficiaires selon la structure juridique
- Les principes généraux : période d'imposition, indépendance des exercices, autonomie relative du droit fiscal
- Les règles de détermination du résultat imposable : rattachement des produits et des charges (dont contrats à LT), territorialité de l'IS et notion d'établissement stable
- Partage d'expériences sur les techniques mises en œuvre dans le cadre de son organisation

Etablir la liasse fiscale

formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Identifier les déclarations et tableaux de la liasse fiscale

- Présentation de la liasse fiscale et des documents annexes à joindre
- Les déclarations 2065 et ses annexes, 2066, 2067, 2468, 2904
- Les tableaux annexes comptables : 2050 à 2057
- Les tableaux annexes fiscaux : 2058 A à C et 2059 A à F
- Atelier : recenser les tableaux complétant la déclaration 2065 SD en identifiant ceux relatifs à l'autonomie du droit fiscal

Traiter la partie comptable de la liasse fiscale

- Les immobilisations : distinction charge / immobilisation, classification comptable et options possibles
- Les amortissements : conditions de déductibilité, modalités comptables, modalités fiscalement admises, règle de l'amortissement minium, suramortissement, dépréciations
- Les provisions : les différentes catégories traitées sous l'angle comptable (PCG) et fiscal (créances douteuses ou litigieuses, stocks, titres de placement, titres de participation, participation des salariés, gratification au personnel, mise en conformité, garantie constructeur...)
- Les opérations d'exploitation libellées en devises : écarts de conversion
- Les charges d'exploitation : conditions de déductibilités des frais généraux et charges dont la déductibilité est limitée ou interdite
- Les charges financières : EBITDA fiscal, déduction supplémentaire pour les entreprises membres d'un groupe consolidé, intérêts des comptes d'associés
- Autres difficultés : jetons de présence, dons / mécénat, TVS, retenues à la source, établissements stables étrangers...
- L'impôt sur les sociétés
- Cas pratiques : remplir les tableaux 2054 et 2055 de la liasse fiscale à partir d'un état des immobilisations avec le calcul des amortissements à opérer ; analyser la déductibilité de charges requérant une distinction charge / immobilisation ; analyser la déductibilité des provisions et préparer les justificatifs adaptés
- Atelier : repérer les pièges des tableaux 2050 à 2057 de la liasse fiscale

Remplir la partie fiscale de la liasse fiscale

- Les stocks : quantification et valorisation
- Le régime des sociétés mères : conditions, mécanisme et incidence fiscale
- Les revenus de parts d'OPCVM : fiscalisation des écarts et neutralisation (cession)
- Cas de la participation dans une société de personnes : normes de translucidité
- Les cessions d'immobilisations : plus et moins-values professionnelles, QP pour frais de cessions de participations, régime des PVL
- Le régime des déficits : report en avant / en arrière
- Le calcul de l'IS : taux et liquidation
- Atelier : repérer les pièges des tableaux 2058 A à 2058 C de la liasse fiscale
- Cas pratiques : établir les tableaux 2058 A à 2059 A et l'état spécial OPCVM ; gérer et utiliser les déficits reportables, établir les tableaux 2058 A et 2058 B



Elaborer les documents de gestion pour en analyser les principaux agrégats

Analyser la variation de trésorerie

- Elaboration du tableau des flux de trésorerie (TFT)
- Etude des flux du TFT : d'exploitation, d'investissement, de financement

Analyser les autres agrégats financiers

- Les agrégats bilantiels : le bilan fonctionnel
- Les agrégats d'exploitation : le tableau des soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement, le tableau de financement
- Les agrégats anglo-saxons : EBITDA, EBIT
- Cas pratiques : analyser les agrégats bilantiels et constater l'état de la trésorerie ; établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion ; calculer la capacité d'autofinancement de l'exercice et la vérifier
- Cas de synthèse : établir les tableaux de financement et de flux de trésorerie ; calculer les indicateurs de gestion

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 7-8-9 Sep. 2026 – Session Garantie
- 19-20-21 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16-17-18 Nov. 2026 – Session Garantie
- 16-17-18 Déc. 2026 – Session Garantie

A DISTANCE

- 7-8-9 Sep. 2026 – Session Garantie
- 19-20-21 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16-17-18 Nov. 2026 – Session Garantie
- 16-17-18 Déc. 2026 – Session Garantie

AIX-EN-PROVENCE

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

BORDEAUX

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

CHAMBERY

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

GRENOBLE

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

LILLE

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

LYON

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

MARSEILLE

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

NANTES

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

NICE

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

NIORT

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

PAU

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

RENNES

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

ROUEN

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

STRASBOURG

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

TOULOUSE

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

TOURS

- 19-20-21 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 16-17-18 Déc. 2026

